



Date de mise en ligne : 18 décembre 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 22 00028 M02** du **09.12.2025**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) **41 RUE CHATEAUDUN
75009 PARIS**

En vue de la réalisation :
Modification du trottoir nord de l'avenue Président J.F Kennedy
Déplacement de l'arrêt de bus direction Villeneuve – Saint – Georges
Déplacement des places de stationnement dépose – minute
Déplacement d'une bande plantée vers le sud-est
Déplacement des plantations d'arbres en alignement vers le bassin sud-est
Modification du périmètre du PCM
Ces modifications sont justifiées par la présence d'une conduite enterrée non identifiée au cours des études au droit du trottoir nord de l'avenue du Président Kennedy. Cette configuration exclue la plantation d'arbres et l'aménagement de bandes plantées. Le Bâtiment ERP n'est quant à lui pas modifié. Ne sont jointes uniquement à ce présent permis de construire modificatif les pièces illustrant les précédentes modifications

Sur un terrain sis **AV DU PRESIDENT JON FITZGERALD KENNEDY**
Cadastré

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **08 DÉC. 2025**

Madame le Maire
Conseillère départementale
Kristell NIASME

